COLLEGE LES GORGUETTES GILBERT RASTOIN

Avenue des Gorguettes

13260 CASSIS

CAHIER DES CHARGES

VOYAGE EN OCCITANIE

Du 3 au 7 avril 2023

**1-Identification de l’organisme qui passe le marché :**

COLLEGE LES GORGUETTES GILBERT RASTOIN

Avenue des Gorguettes

13260 CASSIS

**2- Procédure de passation :**

Marché à procédure adaptée, selon les dispositions de l’ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et article 34 du décret du 25 mars 2016 sur la publicité des MAPA ;

**3- Objet et caractéristiques principales :**

3.1 Période : du 3 avril au 7 avril 2023.

3.2 Effectifs : 49 élèves âgés de 12-13 ans et 4 adultes.

3.3 Le programme  du voyage est constitué de visites guidées de sites et de temps de visites libres comprenant :

Jour 1:

- Départ du collège, destination Carcassonne

- Visite de l’abbaye de Fonfroide\*

- Promenade sur le canal du midi\*

Jour 2: Visite de Carcassonne

- Visite guidée du château et des fortifications extérieures (visite costumée proposée par l’office de tourisme de Carcassonne)

- Visite du musée de l’inquisition

- Découverte de la cité

Jour 3: Découverte du Château de Chalabre

- Jeu de piste

- Ateliers héraldique / calligraphie

- Cérémonie d’adoubement

Jour 4: Cité de l’espace de Toulouse

Jour 5:

- Village de Cucugnan\*

- Visite des châteaux cathares de Peyrepertuse et Queribus

- Retour au collège

\*Les visites portant un \* ne sont pas incontournables et pourront ne pas être proposées si l’organisation du séjour ne le permet pas.

3.4 : Le soumissionnaire au marché devra proposer :

a) l’hébergement en auberge de jeunesse ou à l’hôtel dans la région de Carcassonne (chambre individuelle pour les accompagnateurs),

b) la pension complète dès le soir du 1er jour au dernier repas avant le retour,

c) le transport en autocar,

d) les entrées aux sites et musées au programme,

e) l’assurance annulation pour l’ensemble du groupe, en cas d’annulation par l’établissement ou par les autorités publiques avant ou au cours du voyage et l’assurance rapatriement du groupe pour le trajet retour en cas de besoin.

4- Attribution du marché : le jugement des offres attribuera le marché à l’offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

-Le prix : 50 %

-La qualité de la prestation (articulation des visites guidées avec visites libres) : 50 %

5- Date de la publicité : 23 mai 2022

6- Date limite de réception des offres : 25 juin 2022

7- Modalités de remise des offres :

Sur la plateforme dématérialisée de l’AJI Gestion pour l’Education.

8- Justificatifs à fournir avec la remise de l’offre :

9- Avance : le présent marché ne donne pas droit au versement d’une avance au titre du nantissement de créance.

Des acomptes peuvent être demandés par les voyagistes dans le cadre de la réglementation en cours.

10- Modalités de paiement :

Paiement dans un délai de 30 jours suivant la réception de la facture ou des factures si versement d’arrhes, par virement sur le compte bancaire stipulé sur le document de marché, avec IBAN et BIC complets.

Les factures dématérialisées sont admises par dépôt sur la plateforme CHORUS Pro, avec utilisation du SIRET du Collège N° 191 32 32 45 000 16.

11- Renseignements : personnes autorisées pour fournir des renseignements pour le présent marché :

Mme TEXIER Nathalie Adjointe Gestionnaire

04 42 98 80 20